L'IRPA AU CHEVET DES VITRAUX

RENCONTRE AVEC ISABELLE LECOCQ

INSTITUTION SCIENTIFIQUE FÉDÉRALE EN CHARGE DE LA DOCUMENTATION, L'ÉTUDE ET LA CONSERVATION-RESTAURATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE BELGE, L'IRPA NE NÉGLIGE PAS LE DOMAINE DU VITRAIL. COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT DEPUIS 1997, ISABELLE LECOCQ EST UNE HISTORIENNE D'ART PASSIONNÉE ET PASSIONNANTE. ELLE S'EST SPÉCIALISÉE DANS L'ÉTUDE DES VITRAUX DÈS SON MÉMOIRE DE LICENCE, CONSACRÉ AUX VITRAUX DE LA NEF DE LA COLLÉGIALE SAINTE-WAUDRU À MONS (1995). EN 2001, ELLE DÉFEND À L'UNIVERSITÉ DE NAMUR UNE THÈSE DE DOCTORAT INTITULÉE «LE VITRAIL MONUMENTAL EN WALLONIE PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU XVIᴱ SIÈCLE». ELLE NOUS A PARLÉ DES TÂCHES DE L'IRPA EN LIEN AVEC L'ÉTUDE ET LA CONSERVATION DES VITRAUX AINSI QUE DES NOMBREUX PROJETS DE RECHERCHE QUI LUI TIENNENT À CŒUR.

Médaillon. Chasseur avec faucon et chiens (allégorie de la jeunesse de 18 ans qui chasse avec insouciance en mars), début XVIᵉ s. Inv. MRAH 2756. © KIK-IRPA, Bruxelles.

UN PASSÉ DU VITRAIL

Comme l'explique I. Lecocq, il existe un véritable passé de l'étude du vitrail en Belgique. Elle cite d'emblée J. Helbig, dont l'ouvrage publié en deux volumes (en 1943 et 1951), *De Glasschilderkunst in België*, reste fondateur. Remarquablement efficace dans sa collecte d'informations, Helbig profita notamment de la dépose de nombreux vitraux pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette mesure préventive permit d'observer et de documenter des vitraux habituellement placés à plusieurs mètres de hauteur. C'est également durant cette période que Paul Coremans, qui dirigeait le Service de la Documentation photographique belge et le Service des Laboratoires (futur IRPA), fit intégrer les vitraux à l'inventaire photographique des biens culturels de la Belgique.

Deux acteurs majeurs ont grandement favorisé et encadré la prise en charge de l'étude et de la conservation des vitraux : le *Corpus Vitrearum*-Belgique (voir l'article d'A. Baudry page 13) et l'Institut royal du Patrimoine artistique[1]. Fondé en 1948, l'IRPA développa ses compétences en matière de vitrail dans les années septante, entre autres lorsque Y. Vanden Bemden étudia les vitraux de la basilique Saint-Martin de Liège. Ceux-ci arrivèrent à l'Institut en 1976 pour y être nettoyés et examinés, préalablement à leur restauration. Cette restauration fut l'occasion de développer une réflexion sur les méthodes de conservation et de restauration, sur la base de ce qui se faisait dans d'autres pays et en collaboration avec des ateliers, principalement l'atelier Pirotte (voir l'article de F. Mercier page 19). À l'époque, l'IRPA était déjà consulté régulièrement par rapport au vitrail. Par exemple, il étudia une solution pour le déplacement des vitraux d'Anto Carte, après la liquidation en 1978 des charbonnages d'Hensies-Pommeroeul. Les collages des pièces de verre qui devaient être réparées ont été effectués par Chantal Fontaine, également collaboratrice à l'Institut, et qui concentre actuellement son activité sur le verre creux.

1. P. DE HENAU, I. LECOCQ, *L'examen, l'étude, la conservation et la restauration des vitraux en Belgique*, dans *Les vitraux de la Cathédrale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles. Histoire, conservation et restauration*, Scientia Artis, vol. 2, 2005, pp. 19-36.

VERS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU PATRIMOINE VERRIER BELGE

L'une des tâches principales de l'IRPA est la constitution d'un inventaire photographique à des fins d'étude et de conservation des vitraux. De nombreuses campagnes photographiques furent menées par l'Institut depuis sa création. Accessibles via la base de données BALaT, ces photos permettent de reconstituer l'histoire matérielle des vitraux mais aussi de conserver la trace de vitraux disparus. Comme l'indique I. Lecocq, qui porte un intérêt particulier à la problématique des vitraux disparus, le chercheur doit toujours se poser la question de la représentativité de ce qui est conservé. Inévitablement, une partie de la réalité historique nous échappe ; cette part fugitive doit être évaluée au mieux.

En synergie avec le *Corpus Vitrearum*-Belgique, l'IRPA s'attèle actuellement à la publication numérique de la colossale documentation du verrier Ivo Bakelants. Ce dernier a en effet répertorié pas moins de 50 000 vitraux des XIXe et XXe siècles en Belgique. Il publia trois volumes d'inventaire, correspondant aux lettres A, B et C. Le reste de sa documentation demeure inédit. Le projet actuel vise donc à scanner plus de 6000 fiches rédigées par le maître-verrier, à les traiter et à les associer à des index. Ce répertoire pourra être consulté à la Bibliothèque royale et pourrait aussi être jumelé à la photothèque de l'IRPA.

L'Institut collabore activement avec d'autres institutions fédérales, également dans le cadre de l'étude des vitraux. Avec Valérie Montens, conservatrice aux Musées royaux d'Art et d'Histoire en charge des collections de verres, vitraux et céramiques, I. Lecocq œuvre à l'actualisation de l'inventaire des vitraux des MRAH, dont la collection rassemble des exemples intéressants de la production de nos régions et notamment des grisets et rondels, qui sont de petites compositions peintes sur verre produites principalement à la fin du XVe siècle et aux XVIe et XVIIe siècles. Ces grisets et rondels seront publiés dans une «checklist» du *Corpus Vitrearum*-Belgique rassemblant les vitraux de petites dimensions conservés dans les institutions publiques de la Région de Bruxelles-Capitale.

Aux collections des MRAH s'est ajouté récemment un vitrail réalisé d'après un modèle du peintre belge Léon Frédéric (1856-1940) et dédié à l'artiste (voir l'article de D. de Séjournet page 17). Un rapport d'expertise préalable à l'acquisition par les Musées a été rédigé par I. Lecocq, qui souligne l'importance d'une meilleure connaissance des vitraux des XIXe et XXe siècles, souvent négligés parce que méconnus. Afin de palier ce manque, I. Lecocq a entamé une étude approfondie de l'ensemble du fonds d'archives de l'atelier de verriers Osterrath, établi à Tilff et actif de 1872 à 1966[2]. Cet atelier a énormément produit en Belgique et à l'étranger et ses archives constituent une mine d'informations. Des recherches menées dans ce fonds résulteront un essai sur des aspects choisis de la production de vitraux, ainsi qu'un catalogue exhaustif des œuvres de cet atelier.

Toujours dans le but de mieux connaître les vitraux du XXe siècle, I. Lecocq participe également, en collaboration avec Yves Dubois, historien d'art, à la rédaction d'un inventaire des vitraux commémoratifs des Première et Seconde Guerres mondiales dans les églises et édifices civils de la fédération Wallonie-Bruxelles. Les deux chercheurs ont déjà constitué un catalogue conséquent, qu'ils ne demandent qu'à compléter grâce aux renseignements qui pourraient leur être transmis[3].

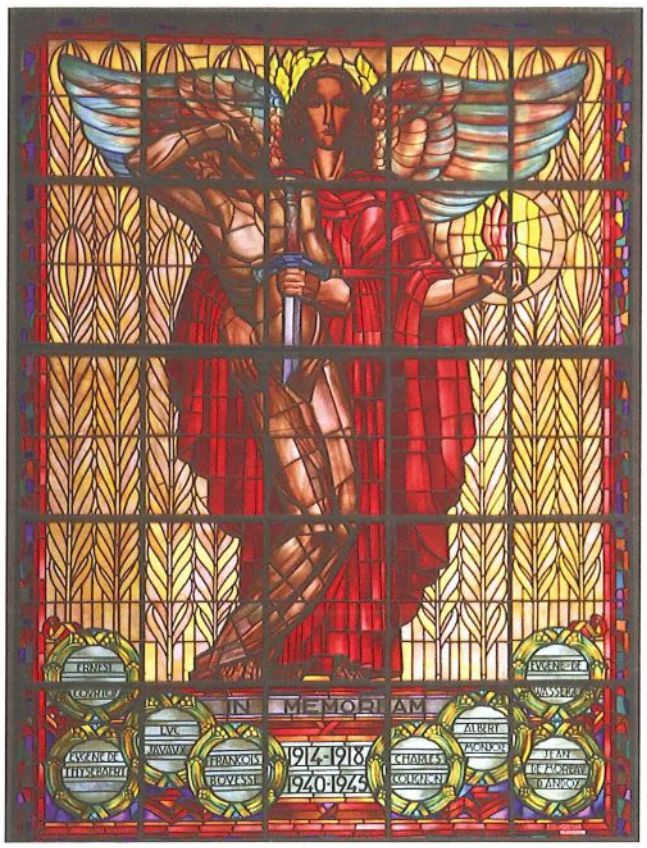

Vitrail commémoratif du palais de Justice de Namur, atelier Colpaert d'après Anto-Carte, 1949. © Yves Dubois.

CONNAÎTRE POUR MIEUX CONSERVER

Malgré leur diversité apparente, ces différents projets se recoupent et se complètent indéniablement. Tous ont pour but d'identifier et d'étudier le patrimoine verrier belge, mais aussi d'assurer sa conservation et sa restauration éventuelle dans des conditions adéquates, ce qui constitue l'une des missions fondamentales de l'IRPA. Cette tâche a évolué : tandis que dans les années

2. Après avoir émigré au Québec, Pierre Osterrath perpétue la tradition de cet atelier : http://www.vitrauxosterrath.com.

3. Ces renseignements peuvent être communiqués à l'adresse vitrail commemoratif@gmail.com.

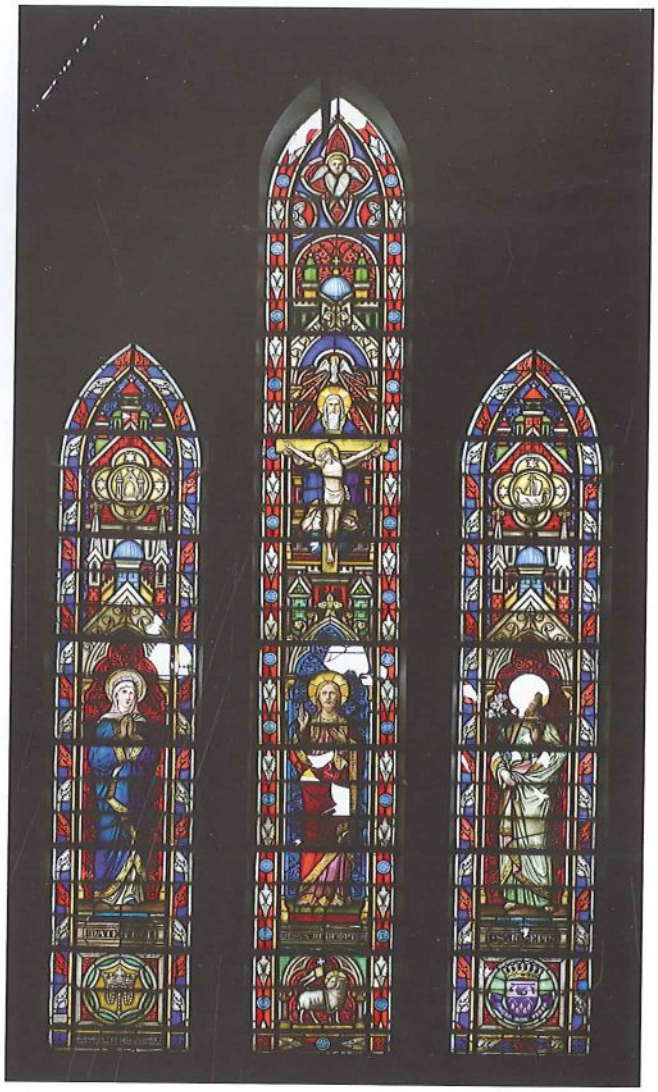

Vitrail de l'autel majeur de la chapelle Sainte-Barbe à Péronnes-lez-Binche, atelier Comere & Capronnier, Bruxelles, 1900. © KIK-IRPA, Bruxelles.

1970-1980 l'Institut intervenait occasionnellement pour des actes techniques spécifiques, il a de plus en plus assumé une fonction de consultance. Il intervient en amont de toute intervention et rend des avis aux chargés de projets, mais ne dispose malheureusement pas d'un pouvoir de décision. L'une des tâches de l'IRPA consiste ainsi en des expertises, à divers titres : diagnostic, méthodologie de la conservation, de la restauration et de la protection des vitraux, appréciation de la représentativité patrimoniale.

C'est un fait, la conservation-restauration des vitraux est l'affaire de spécialistes. Cette question peut toutefois aussi devenir la préoccupation d'un public plus large. Dans cette perspective, l'IRPA intervient actuellement dans une formation en gestion et conservation du patrimoine mobilier religieux, organisée par l'Évêché et l'Université de Namur. L'objectif de cette formation est de donner à des bénévoles les compétences nécessaires pour compléter par exemple un inventaire ou pour relever d'éventuelles altérations nécessitant une intervention. Dans ce cadre, I. Lecocq informe les participants sur les aspects matériels du vitrail et leur donne des points de repère techniques permettant d'évaluer les altérations propres à chaque composante du vitrail.

Pour les questions concernant la conservation-restauration des vitraux en Wallonie, l'IRPA œuvre souvent de concert avec le Comité wallon pour le vitrail associé au *Corpus Vitrearum*-Belgique, dont I. Lecocq fait partie en qualité d'historienne d'Art. Créé en 1997 conjointement aux comités flamand et bruxellois, le Comité wallon vise à mieux connaître et faire connaître le vitrail en Wallonie, et à assurer sa protection. Il joue le rôle d'expert auprès de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne. En 2010, le Comité wallon a rédigé et publié un dossier fondamental pour la conservation des vitraux patrimoniaux[4]. Par ses recommandations, ce dossier vise à inciter les intervenants du patrimoine à travailler «au cas par cas» et à s'assurer que la conservation des vitraux soit effectuée dans des conditions adéquates, une fois les problèmes correctement identifiés.

Pour réaliser ces différents projets, I. Lecocq insiste sur l'intérêt de travailler dans une institution comme l'IRPA, où des spécialistes de différents domaines se côtoient et où une approche interdisciplinaire peut être envisagée. Dans l'étude des vitraux comme dans celle d'autres productions artistiques, le regard de l'historien d'Art est enrichi par la connaissance du medium, qu'I. Lecocq a acquise au cours de stages, de colloques et surtout par son travail de terrain. Elle voit d'ailleurs une vraie relation dialectique entre ce travail de terrain et ses recherches.

POUR UN AVENIR DU VITRAIL LE PLUS RADIEUX POSSIBLE

Ce qui sous-tend l'action d'I. Lecocq à l'IRPA, c'est la préservation du patrimoine verrier belge afin d'assurer la transmission de ce patrimoine aux générations futures. Avec une humilité proportionnelle à ses nombreuses connaissances d'historienne d'Art, I. Lecocq se considère comme un témoin, en quelque sorte un passeur, dont la tâche essentielle est de faire en sorte que nos vitraux rayonnent encore le plus longtemps possible...

Elisabeth Bruyns

Institut royal du Patrimoine artistique. Parc du Cinquantenaire, 1 1000 Bruxelles. Tél. 02/739 67 11. info @ kikirpa.be www.kikirpa.be

4. I. LECOCQ, Y. VANDEN BEMDEN, avec la collaboration de C. CARPEAUX, J.-P. DELANDE, C. HERMAN et J.-M. PIROTTE, *La conservation et la restauration des vitraux. Recommandations pour l'élaboration d'un cahier des charges*, Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 13, Liège, 2010.